



Rentrée pour l'année scolaire 2025-2026 :

le mardi 26 août pour les classes de 1^{ère} année

le mercredi 27 août pour les autres classes

Quelques renseignements utiles :

1. Manuel et frais scolaires :

L'école n'organise plus la fourniture des livres. Les manuels scolaires seront disponibles à l'achat ou à la location sur le site www.rentabook.be.

Les frais de feuilles photocopées seront réclamés dans le courant du 1^{er} trimestre (paiement par virement).

2. Abonnements scolaires :

Bus ou train : un tarif préférentiel est octroyé automatiquement pour les 12-24 ans. Aucune formalité n'est nécessaire.

3. Bourse d'études :

Les demandes doivent être introduites via le formulaire en ligne sur le site du service des allocations d'études (www.allocations-etudes.cfwb.be).

4. Repas :

▪ Élèves de l'école hôtelière : ces élèves sont obligés, à partir de la 3^{ème}, de prendre les repas au restaurant les jours de pratique professionnelle.

Gratuité des repas lorsqu'ils sont aux cours de pratique professionnelle.

Pour les autres élèves, possibilité de repas chaud à 5 euros : plat-dessert-eau.

▪ Seuls les élèves domiciliés à Pesche peuvent retourner dîner chez eux moyennant une autorisation écrite des parents.

5. Internat :

S'adresser à l'internat autonome de la Communauté Française.

Responsable : Monsieur LESOIR

Résidence du Belvédère

Dessus de la Ville, 3

5660 COUVIN

☎ tél. : 060/ 34 54 53

6. Les inscriptions :

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 9 juillet 12h00 et à partir de 18 août, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 uniquement.

7. La rentrée des classes :

La rentrée des classes est fixée au mardi 26 août pour les classes de 1^{ère} année et au mercredi 27 août pour les autres classes.

8. Horaire des cours :

De 8 h 25 à 15 h 15 ou 16 h 05 (voir l'horaire noté dans le journal de classe).

Le mercredi de 8 h 25 à 11 h 55.



Plan de circulation

Il s'agit de vous informer sur le plan de circulation mis en œuvre sur le centre de Pesche. Il s'adresse aussi bien aux élèves qui viennent en Bus TEC qu'aux parents qui déposent leurs enfants en voiture et à celles et ceux qui viennent à pied ou à vélo.

Objectif

Repenser nos modes de déplacement sur le trajet qui nous mène à l'école afin de le rendre sécurisant, plus convivial et plus durable.

Pourquoi ce nouveau plan de circulation ?

Deux éléments importants poussent à la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation :

- L'augmentation constante du nombre d'élèves sur le site de l'ISM à Pesche.
- Ce plan s'inscrit dans une réflexion plus globale visant à revoir nos modes de transport sur l'entité de Couvin via la mise en œuvre du nouveau Plan Communal Mobilité concerté avec les différents partenaires.

Au niveau des lignes TEC

Les horaires sont inchangés. Seul change le sens de circulation des lignes 59/1, 60/2, 60/3, 156b, 156c et 451 sur Pesche-centre. La ligne 60/1 vers Chimay desservira un nouvel arrêt rue de Gonrieux, accessible par le cheminement piéton face à l'ISM.

Pour toute information sur les lignes TEC :

Site internet : www.letec.be ou via l'appli TEC

Ligne téléphonique : 081/25.35.55

Au niveau des dépose-minute

En déposant votre enfant au dépose-minute de la rue de Gonrieux, celui-ci poursuivra son trajet via le chemin piéton arrivant face à l'entrée de l'ISM.

Pour toute autre information n'hésitez pas à consulter

- Le site de la Ville de Couvin : www.couvin.be
- Le site de l'Institut Sainte-Marie de Pesche : www.ismcouvin.eu
- Le site de l'Agence Mobilité : www.mobilesem.be

